



Paris, le 7 Septembre 2021

M. Christian POUGET
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

Stéphane CLAIREAUX
député
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

contact@depute975.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 73 03

TÉLÉCOPIE

01 40 63 78 74

ADRESSE ELECTRONIQUE

sclaireaux@assemblee-nationale.fr

Monsieur le Préfet,

Je suis saisi régulièrement par des concitoyens et des entreprises de l'Archipel qui s'indignent des difficultés qu'ils rencontrent afin de programmer leurs déplacements vers la métropole, les vols d'Air Saint-Pierre, vers et en provenance de Montréal, étant pratiquement tous complets pour septembre et octobre. En effet, les deux vols hebdomadaires de la compagnie locale sur l'aéroport P.E. Trudeau étant initialement programmés s'arrêter en septembre, le seul vol hebdomadaire ne suffit plus à absorber le flux de passagers souhaitant se rendre ou venir de métropole, ce qui est inacceptable dans le cadre d'une délégation de service public pour le désenclavement du territoire.

Cela fait pourtant plusieurs semaines que j'alerte l'Etat sur ce sujet, informant vos services de mes inquiétudes sur une évidente saturation des vols, si les deux vols hebdomadaires sur Montréal n'étaient pas pérennisés. Plusieurs concitoyens m'avaient d'ailleurs contacté début août, étant dans l'impossibilité de bouger du territoire, soit parce qu'il n'y avait plus de place pour partir avant fin septembre, soit parce qu'ils n'avaient aucune option pour rentrer avant fin octobre en partant en septembre !

Pour mémoire, en temps « normal », entre les vols sur Montréal, Halifax et Saint-Jean, nous avons près d'une dizaine de solutions par semaine pour entrer ou sortir de l'Archipel.

Si l'allègement des mesures pour entrer au Canada peuvent permettre une ouverture de vols sur Halifax, ceux-ci seront évidemment utiles et pratiques pour toutes les personnes désirant se rendre en Nouvelle-Ecosse ou au Nouveau-Brunswick (et c'est bien), mais ne permettront pas de répondre dans de bonnes conditions aux besoins pour voyager vers, et de la métropole. En effet, il ne s'agirait plus là d'un transit de quelques heures en zone internationale, mais d'une entrée au Canada qui compliquera sans nul doute le voyage, car les contraintes et exigences des autorités canadiennes ne sont plus les mêmes dans ce cas de figure.

Je sais qu'une réunion sur la desserte aérienne s'est tenue vendredi dernier et a conclu à l'ouverture de deux vols hebdomadaires sur Halifax et deux vols hebdomadaires sur Montréal, mais uniquement jusqu'aux vacances de la Toussaint... c'est insuffisant !

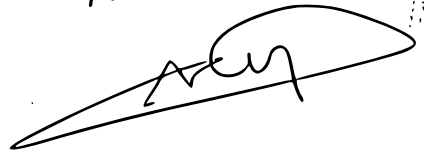
Il faut à mon sens dissocier l'ouverture sur la Nouvelle-Ecosse de la fluidification des voyages vers, et de la métropole. Nos concitoyens, nos entreprises, nos administrations ont besoin de visibilité pour organiser leurs déplacements. Sachant qu'il n'existe pas d'obstacle en matière de financement de l'Etat, les deux vols par semaine sur Montréal devraient donc au moins être assurés jusqu'à la fin de l'année. Les usagers (particuliers, entreprises, malades en evasan, personnels en formation, missionnaires...) doivent pouvoir bénéficier de cet horizon nécessaire à la planification de leurs déplacements. C'est du reste aussi dans l'intérêt de la compagnie en terme de remplissage des vols.

A contrario de l'an passé, où les gens hésitaient, voire craignaient de voyager, la situation est aujourd'hui bien différente. La levée des motifs impérieux, l'allègement des modalités d'entrée sans septaine pour les personnes vaccinées, la vaccination en forte progression en métropole, le très fort taux de vaccination à Saint-Pierre et Miquelon changent totalement la donne.

A l'aune de ces éléments, je vous demande, dans le cadre de la délégation de service public entre l'Etat et la compagnie Air Saint-Pierre pour la desserte aérienne de l'Archipel, la programmation jusqu'à la fin de l'année de deux vols hebdomadaires sur Montréal.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane', written over a horizontal line.

Stéphane CLAIREAUX